

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ISLET  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-JEAN-PORT-JOLI**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli, tenue le sixième (6<sup>ième</sup>) jour de juillet 2020 à compter de 20:00 heures à la salle du conseil du Centre municipal situé au 7 Place de l'Église, à Saint-Jean-Port-Joli **à huis clos**.

Sont présents :

Madame la conseillère  
Lyne Jacques

Messieurs les conseillers:  
Jean-Pierre Lebel  
Stanley Bélanger  
Anthony Hallé  
Pierre Bussières  
Richard Bernier

formant quorum sous la présidence de Monsieur Normand Caron, maire.

150-07-2020    **1.    Ouverture de la session.**

ATTENDU QUE le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

ATTENDU QUE depuis, plusieurs décrets ont eu pour effet de prolonger cette période dont le dernier décret numéro 690-2020 du 30 juin 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 8 juillet 2020;

ATTENDU QUE l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR :                    M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR :                                Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer.

Que monsieur le maire Normand Caron ouvre la session.

151-07-2020    **2.    Adoption de l'ordre du jour.**

IL EST PROPOSÉ PAR :                    M. Richard Bernier  
APPUYÉ PAR :                                M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

L'item "Autres " demeure ouvert à tous autres sujets.

**3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2020.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
 APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2020 tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

**4. ADMINISTRATION :****4.1 Comptes du mois.****a) Rapport mensuel.**

Le secrétaire-trésorier procède au dépôt du rapport mensuel des activités financières et des activités d'investissement du mois de juin 2020.

**RAPPORT MENSUEL**  
**ACTIVITES FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT**

**Rapport mensuel de juin 2020**  
**Pour la période du 01 janvier au 30 juin**  
**2020**

	Budget 2020	Budget révisé	Recettes/ dépenses réelles au 30-06-2019	Recettes/ dépenses réelles au 30-06-2020	Disponible	%
--	----------------	------------------	---	---	------------	---

**Revenus**

Taxes	-4 424 681	-4 424 681	-4 235 357	-4 506 191	-189 324	95.72%
Paiement tenant lieu de taxes	-133 100	-133 100	-2 594	-2 675	-130 506	1.95%
Services rendus	-187 841	-187 841	-98 393	-74 614	-89 448	52.38%
Autres revenus	-135 200	-135 200	-90 121	-67 651	-45 079	66.66%
Transferts	-220 149	-220 149	-81 554	-82 870	-138 595	37.04%
<b>Total revenus</b>	<b>-5 100 971</b>	<b>-5 100 971</b>	<b>-4 508 019</b>	<b>-4 734 001</b>	<b>-592 952</b>	<b>92.81%</b>

**Dépenses de fonctionnement**

Admin.gén.	903 256	903 256	465 526	486 851	416 405	53.90%
Sûreté du Qbc	319 956	319 956	152 044	159 973	159 983	50.00%
Pompiers	220 463	220 463	98 399	131 336	89 127	59.57%
Sécur.civ. Autres	31 795	31 795	15 619	27 016	4 779	84.97%
Voirie	402 500	402 500	149 139	157 267	245 233	39.07%
Enlèv.de la neige	355 510	355 510	223 616	188 210	167 300	52.94%
Eclairage rues	19 450	19 450	6 875	4 831	14 619	24.84%
Transport collec	3 465	3 465	6 008	1 732	1 733	49.99%
Usine filtration	240 921	240 921	164 166	165 115	75 806	68.54%
Réseau aqueduc	109 445	109 445	81 447	35 677	73 768	32.60%
Usine d'épuration	94 150	94 150	50 586	41 478	52 672	44.06%
Réseau d'égout	63 155	63 155	24 445	31 631	31 524	50.08%
Matières résid.	513 530	513 530	179 170	193 411	320 119	37.66%
Autres, hygiène	6 855	6 855	5 135	4 313	2 542	62.92%
Santé - bien-être	39 560	39 560	27 002	13 847	25 714	35.00%
Urbanisme	166 157	166 157	81 423	78 726	87 431	47.38%
Ind.et commerce	80 638	80 638	21 440	21 368	59 270	26.50%

Tourisme	42 150	42 150	10 011	7 071	35 079	16.77%
Rénov.urbaine	0	0	9 940	0	0	0.00%
Embellissement	115 510	115 510	31 862	22 588	92 922	19.56%
Loisir	744 676	744 676	345 402	348 681	395 995	46.82%
Culture, centre c.	261 415	261 415	173 129	212 759	48 656	81.39%
Bibliothèque	31 302	31 302	22 671	19 800	11 502	63.26%
Patrimoine	10 900	10 900	10 638	11 032	-132	101.21%
Autres, culture	7 200	7 200	3 335	2 334	4 866	32.42%
Frais financ., int.	134 954	134 954	16 259	20 150	114 804	14.93%
<b>Total dépenses</b>	<b>4 918 913</b>	<b>4 918 913</b>	<b>2 375 287</b>	<b>2 387 201</b>	<b>2 531 713</b>	<b>48.53%</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>182 058</b>	<b>182 058</b>	<b>2 132 732</b>	<b>2 346 800</b>	<b>-1 938 761</b>	<b>1289.04%</b>
<b>Remb.capital</b>	<b>285 600</b>	<b>285 600</b>	<b>138 200</b>	<b>229 300</b>	<b>56 300</b>	<b>80.29%</b>
<b>Immobilisations</b>				<b>17 138</b>		<b>0.00%</b>
<b>Affectations</b>						
Activités d'invest.	0	0	0	0	0	0.00%
Surplus non aff.	-81 423	-81 423	0	-81 423	0	100.00%
Surplus acc.aff.	-42 119	-42 119	0	0	-42 119	0.00%
Fonds de roul.	20 000	20 000	20 000	20 000	0	100.00%
Rés.fonc.fonds rés.	0	0			0	0.00%
	<b>-103 542</b>	<b>-103 542</b>	<b>20 000</b>	<b>-61 423</b>	<b>-42 119</b>	<b>59.32%</b>
<b>Surplus (déficit) de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 974 532</b>	<b>2 196 061</b>		

**RAPPORT MENSUEL  
ACTIVITÉS FINANCIÈRES D'INVESTISSEMENT**

**Rapport mensuel de juin 2020  
Pour la période du 01 janvier au 30 juin 2020**

Budget 2020	Budget révisé	Recettes/ dépenses réelles au 30-06-2019	Recettes/ dépenses réelles au 30-06-2020	Disponibile	%
----------------	---------------	---	---	-------------	---

**Revenus d'investissement**

Taxes spéciales	0	0	0	0	0	0.00%
Quotes-parts	0	0	0	0	0	0.00%
Transfert	0	0	-22 000	-41 672	0	0.00%
Contr.prom.autres	0	0	0	0	0	0.00%
	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-22 000</b>	<b>-41 672</b>	<b>0</b>	<b>0.00%</b>

**Dépenses d'investissement**

Adm.générale	0	0	0	0	0	0.00%
Sécurité publique	21 000	21 000	20 007	23 691	-2 691	112.82%
Transport	70 000	70 000	10 374	13 876	56 124	19.82%
Hygiène du milieu	6 000	6 000	35 914	43 196	-37 196	719.94%
Amén.urb zonage	95 000	95 000	3 966	18 286	76 714	19.25%
Loisir & culture	0	0	690	13 000	-13 000	0.00%
	<b>192 000</b>	<b>192 000</b>	<b>70 951</b>	<b>112 049</b>	<b>79 951</b>	<b>58.36%</b>

## Conciliation à des fins budgétaires

### Autres investissements

Propriétés destinées à la revente	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0	0
Placements à titre d'investissement	0	0	0	0	0	0
Participation dans entrepr.municip.	0	0	0	0	0	0
	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Financement

Financement à l.t. act. Investiss.	0	0	-2 952 800	0	0	0.00%
	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-2 952 800</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0.00%</b>

### Affectations

Activités fonction.	0	0	0			0
Surplus non aff.	-126 000	-126 000	0	-126 000	0	100.00%
Surplus affecté	-25 000	-25 000	-19 069	-48 388	23 388	193.55%
Fonds de roul.	-41 000	-41 000	0		-41 000	0
	<b>-192 000</b>	<b>-192 000</b>	<b>-19 069</b>	<b>-174 388</b>	<b>-17 612</b>	<b>90.83%</b>

### Total sources

<b>de financement</b>	<b>-192 000</b>	<b>-192 000</b>	<b>-2 993 869</b>	<b>-216 060</b>	<b>-17 612</b>	<b>112.53%</b>
-----------------------	-----------------	-----------------	-------------------	-----------------	----------------	----------------

### Surplus (déficit)

<b>de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-2 922 918</b>	<b>-104 011</b>		
----------------------	----------	----------	-------------------	-----------------	--	--

153-07-2020

#### b) Ratification des dépenses effectuées par le secrétaire-trésorier.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Stanley Bélanger  
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de ratifier les dépenses suivantes effectuées par le secrétaire-trésorier pour le mois de juin 2020 au fonds d'administration pour un montant de 559 611,06 \$:

#### DÉPENSES DE JUIN 2020 EFFECTUÉES PAR LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

NOM	DESCRIPTION	MONTANT
<b>SALAIRES, DÉPLACEMENTS ET REPRÉSENTATION</b>		
Salaires	24-05-20 AU 06-06-20	24 477.33 \$
	07-06-20 AU 20-06-20	28 874.27 \$
Gouv. Québec	Remises de mai 2020	26 560.94 \$
Lord, Stéphen	Remb. dép. cellulaire mai 2020	69.51 \$
Bouchard, Carl	Remb. dép., clé, agrafes	10.22 \$
Caron, François	Bouteilles d'eau	20.77 \$
Caron, Dominique	Bottes de sécurité	229.94 \$
Caron, Laurence	Remb. dép., fourniture camp de jour	35.18 \$
Cloutier, Jean-Philippe	Remb. dép., cellulaire juin 2020	45.00 \$
Gagnon, Priscille	Bottes, manteau, veste, chandail (sécurité)	495.69 \$
Hudon, André	Mini réfrigérateur garage	75.00 \$
	Bouteilles avec pompe	13.40 \$

Morin, Karl	Remb. dép.,nourriture et breuvage, feu L'Islet	81.70 \$
Picard, Martin	Remb. dép., radios, désinfectant, Déplacements	435.97 \$
		<b><u>81 424.92 \$</u></b>

### CONTRATS

Agat Laboratoire	Analyses d'eau pot. et eaux usées	1 043.40 \$
Aquatech	Opér. équip.eau potable, juin 2020	7 609.92 \$
	Opér. équip. eaux usées, juin 2020	2 536.63 \$
	Suivi des neiges usées, juin 2020	105.38 \$
Canadien National	Passages à niveau, mai 2020	949.00 \$
Chouinard, Clermont	Entretien pelouse, 20 ch. du Roy Est	130.00 \$
Courrier Purolator	Frais transp. analyses eau potable et usées	62.93 \$
	Frais de transport usine	13.72 \$
	Frais de transport admin.	14.50 \$
	Frais de transport voirie	7.13 \$
Dubé Marianne	Conciergerie Vigie du 24-05 au 06-06-20	384.62 \$
	Conciergerie Vigie du 07-06 au 20-06-20	384.62 \$
Gagnon, Priscille	Contrat loc.équip.embell. 24-05 au 06-06-20	580.00 \$
	Contrat loc.équip.embell.,07-06 au /20-06-20	580.00 \$
Groupe Bouffard	Collecte sélective, mai 2020	1 615.92 \$
	Montant compensation mai 2020	2 350.83 \$
Groupe Conseil CHG	Plans, surveill. et directives chantier, 132/204	12 992.18 \$
	Devis, suivi de l'appel d'offres, analyse soum.	5 116.39 \$
Lizotte Murielle	Conciergerie MCJ, juin 2020	800.00 \$
Novicom Technologies inc.	Accès réseau cellulaire, juin 2020	224.95 \$
Pelletier, Marin	Entr. local patin. ext., 01-12-19 au 12-03-20	600.00 \$
Pelletier, Rosaire	Entretien pelouse, Parc du Quai, 1/2	533.34 \$
	Entretien pelouse, Parc Fleury, 1/2	533.33 \$
	Entretien pelouse, Parc des Trois Bérets, 1/2	533.33 \$
Régie L'Islet-Montmagny	Gestion CTL, transp. vidanges	5 832.73 \$
Régie gest. mat. rés de la Mauricie	Enfouissement et redevances mai 2020	11 287.39 \$
Rousseau Jean-François	Conciergerie édifice municipal, mai 2020	2 500.17 \$
Serv. Sanitaire A.Deschênes	Contrat enl.des ordures et récup., juin 2020	13 114.29 \$
		<b><u>72 436.70 \$</u></b>

### SUBVENTIONS - DONNS

Amphithéâtre L'Islet-Nord inc.	Aide financière mun., juin 2020	19 330.00 \$
	Participation muni. réparation aréna, 3/10	30 000.00 \$
Centre d'équith. La Remontée	Aide financière mun., 1/1	4 500.00 \$
Club de golf Trois-Saumons	Aide financière mun, 1/1	5 000.00 \$
COFEC	Aide financière mun., 4/12	7 125.00 \$
Coop Habitation l'Accueil	Aide financière mun. Oasis 2, 10/10	15 000.00 \$
ORH d'Habitation de L'Islet	Participation OMH, 2/4	6 187.25 \$
Club de soccer Les Mariniers	Aide financière mun., 1/1	1 000.00 \$
Dépa'O'Meubles	Aide financière mun., déménagement,1/1	2 500.00 \$
Violons d'automne	Aide financière mun., 1/1	3 500.00 \$
		<b><u>94 142.25 \$</u></b>

### COTISATIONS - ABONNEMENTS - QUOTES-PARTS

MRC de L'Islet	Quote-part, 2/3	129 521.00 \$
		<b><u>129 521.00 \$</u></b>

### FORMATION - CONGRÈS

**0.00 \$**

## HYDRO-QUÉBEC

Hydro Québec	Vigie	1 073.90 \$
	Éclairage des rues	1 325.26 \$
	20 Ch.Roy E. service	18.80 \$
	Parc Robichaud	45.73 \$
	Garage mun.	444.91 \$
	Usine de filtration	2 744.00 \$
	Salle réductrice pression	27.88 \$
	Poste de pompage, 272 rue Caron	1 270.80 \$
	Étangs, 130 de Gaspé Ouest	2 325.47 \$
	Salle Gérard-Ouellet	260.51 \$
	Centre municipal	1 126.68 \$
	32, rue Henri-Gamache	29.49 \$

**10 693.43 \$**

## TÉLÉPHONE

Groupe Négotel Inc.	Lignes centrex 22-06-20 au 21-07-20	593.28 \$
Télus Québec	Wifi facture 28-06-2020, cpt 5086180384	569.13 \$
	Wifi garage, usine du 28-06, cpt 5078015493	166.61 \$
	Salle G-O, facture du 25-06-2020	151.35 \$
Télus Mobilité	Téléphone cell. garage, juin 2020	31.69 \$

**1 512.06 \$**

## AUTRES

9222-6455 Québec inc.	Remboursement de taxes	92.39 \$
Bélanger, Roselyne	30 masques de protection, adm et voirie	210.00 \$
	60 masques de protection, loisirs	420.00 \$
Bourdeau, Katia	Remboursement, inscription en double	300.00 \$
Cloutier-Grenier Jérôme	Remboursement permis	25.00 \$
Coop d'Habitation l'Accueil	Règlement final, dossier terrain	73.50 \$
Dumais, Guillaume	Réfrigérateur	321.92 \$
École secondaire	Don - Prix méritas 2020	100.00 \$
Est-Nord-Est	Remboursement de taxes	1 854.06 \$
Ferme Caronette inc.	Remboursement de taxes	155.93 \$
Ferme Roneau inc.	Remboursement de taxes	10.08 \$
Fleuve Espace Dance	Contrib. entente culturelle strat. maritime	3 152.60 \$
Fond. Serv. santé MRC L'Islet	Annulation chèque - Tournoi de golf	-500.00 \$
Ministre des Finances	1er versement Sécurité publique	159 973.00 \$
	Droits sur barrage	243.00 \$
Pages Jaunes	Publicité juin 2020	146.41 \$
Poste Canada	Rapport du Maire	263.33 \$
Résidence d'Air du Fleuve	Remb. aqueduc et égout, selon règl. 734-15	800.00 \$
SophieP inc.	Concert live Saint-Jean-Baptiste	1 552.16 \$
Visa Desjardins	Visières, autocollant, écrans de protection	667.32 \$
	Zoom	20.00 \$

**169 880.70 \$**

## EMPRUNT TEMPORAIRE RUE ANTOINE-PICARD

**0.00 \$**

**559 611.06 \$**

## Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

\_\_\_\_\_  
Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

154-07-2020

### c) Présentation des comptes du mois pour approbation.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier  
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accepter et de payer les comptes suivants pour un montant total de 121 953,12 \$ :

#### COMPTES DU MOIS DE JUIN 2020 POUR APPROBATION

NOM	DESCRIPTION	MONTANT
-----	-------------	---------

##### ACHATS AUTORISÉS PAR LE CONSEIL

Leclerc, Mélanie	Contribution achat couches lavables	100.00 \$
		<b><u>100.00 \$</u></b>

##### ACHATS AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

ADN Communication	Application web, Alertes municipales	859.44 \$
Alarmes Clément Pelletier	Contrat annuel, Domaine de Gaspé	110.38 \$
Bureautique Côte-Sud	Lecture photocopieur, mai 2020	806.11 \$
Centre horticole Beau-Site	Remb. certificats cadeaux, nouveaux nés	120.00 \$
Corpor. des Fleurons du Qc	Cotisation annuel 2020	510.49 \$
Fabrique Saint-Jean-Port-Joli	Nettoyage du stationnement, partie muni.	203.80 \$
Gestion Éco-Vert-Dur	Accès citoyens, janvier à juin 2020	13 797.00 \$
Griffunrie	Papier photocopieur, fourniture bureau	165.98 \$
	Cartouches d'encre	161.84 \$
Groupe CCL	Chèques fournisseurs	762.63 \$
Jacques Caron	Produits hyg. et de nett., toilettes diverses	265.97 \$
	Produits hyg. et de nettoyage, MCJ	94.67 \$
Jalbertech	Lumières de marche, salle G-O	1 516.02 \$
Journal L'Attisée	Publicité, juin 2020	490.23 \$
Journal L'Oie Blanche	Publicité, juin 2020	94.28 \$
Les Extincteurs Ouellet enr.	Vérification des extincteurs et recharge	2 039.66 \$
Les Huiles Desroches	Mazout, MCJ	1 375.77 \$
Les Notaires Maltais senc	Lisière terrain entre Dubé/A.-J Robichaud	3 777.97 \$
MRC de L'Islet	Service rég. inspection, mai 2020	123.75 \$
Pharm.S.D'Amours-Létourneau	Piles Duracell	8.84 \$
Pièces & acc. Saint-Jean	Boulons, écrous, produits d'hygiène	59.40 \$
Tremblay Bois Avocats	Hon. profess., avis registre Covid-19	889.90 \$
	Service première ligne, 1er vers.	1 186.43 \$
Weed Man	Contrôle de la végétation, usine	1 240.00 \$
	Contrôle de la végétation, centre munic.	80.00 \$
		<b><u>30 740.56 \$</u></b>

##### ACHATS AUTORISÉS POUR L'URBANISME

Avantis	Roue brouette, cadenas, vise à bois	83.36 \$
Centre horticole Beau-Site	Engrais, fleurs, vivaces	483.57 \$
Centre Multiservices JC Enr.	Location pompe à gaz	25.87 \$
Garage MVL inc.	Terre à jardin	408.16 \$

J.L. Desrosiers & Fils inc.	Réparation roue brouette	23.00 \$
Journal L'Attisée	Publicité, juin 2020	381.28 \$
Pièces et Acc. Saint-Jean inc.	Tournevis, ruban, arrosoir, bidon	88.10 \$
	Ruban, détecteur de fumée	35.16 \$
Scierie A & M St-Pierre	Paillis de cèdre	919.80 \$
Soudure G & M St-Pierre inc.	Réparation brouette	50.22 \$

**2 498.52 \$**

### **ACHATS AUTORISÉS POUR LA VIE COMMUNAUTAIRE**

6Tem TI Inc.	Rebranchement internet	25.87 \$
Coop Sainte-Perpétue	Bonbons camp de jour	4.35 \$
Équip. Hygiénik Canada inc.	Lavabos portatifs	1 784.99 \$
Fortin Sécurité Médic Enr.	Matériel pour trousse médicales	255.87 \$
Griffunrie	Fourniture de bureau	27.09 \$
	Photocopie, plastification	128.89 \$
	Divers articles, camp de jour	141.20 \$
	Matériel de bricolage, plastification	159.90 \$
Jacques Caron inc.	Articles d'hygiène	74.14 \$
Jalbertech	Trouble chauffage, Vigie	91.98 \$
Journal L'Attisée	Publicité, juin 2020	217.88 \$
MDM Publicité	Chandails et sacs, employés camp jour	1 545.85 \$
Pièces & Acc.St-Jean Inc.	Fondant à glace, clés	27.85 \$
	Tuyaux d'arrosage, pistolet, arrosoir	248.31 \$
	Carde, ruban, visières, lampe, peinture	186.92 \$
	Ruban, serviettes, corde torsadée, paniers	157.53 \$
Pharm. D'Amour et Létourneau	Pansements, camp de jour	30.53 \$
Plomberie Martin Pelletier	Install. chauffe-eau piscine	1 050.71 \$
Prod. Sanitaires Uniques inc.	Produits sanitaires, camp de jour	1 445.49 \$
Proludik	Dépôt pour location jeux gonflables	580.00 \$
Serrurerie Alain Dumais Inc.	Clés tennis	65.85 \$
Sport Inter Plus	Abris solaire pour camp de jour	1 618.79 \$
	Peinture à gazon	896.58 \$
Virtua Web Graphisme	Couverture loisirs, page d'info. Covid-19	500.14 \$

**11 266.71 \$**

### **ACHATS AUTORISÉS POUR LES TRAVAUX PUBLICS**

A1 Hydraulique	Pièces, boyau, ferrure, cylindre, coude	1 053.71 \$
Air Liquide Canada Inc.	Gaz, meule	358.16 \$
Avantis Coopérative	Peinture, manchons, plateau, crédit	741.92 \$
	Lisière 6 prises, manchons, soupape	63.44 \$
	Ciment, peinture, couteau, chaudière	63.99 \$
	Te, vis, plaque, porte, cadrage	97.81 \$
	Brosse, tapis, ensemble de pinceau	125.07 \$
	Chaîne, poubelle, pièces por chauffe-eau	159.52 \$
	Chlore, crédit retour contenant	25.49 \$
Buanderie R.D.L.	Nettoyage de salopettes et serviettes	44.85 \$
Const. Rémi Caron	Installation membrane garde-soleil, Vigie	728.02 \$
Entreprise Florent Chouinard	Gravier pour marina	351.91 \$
Excavation VCG inc.	Gravier, location pelle	2 209.82 \$
Exca-Vac Environnement	Travaux rue du Quai et route 132	3 046.84 \$
	Nettoyage des filtres à l'usine	1 207.24 \$
Fortin Sécurité Médic enr.	Articles pour trousse de premiers soins	498.95 \$
Garage Miville inc.	Boulons	6.19 \$
Griffunrie	Élastique, correcteur	7.02 \$
Jalbertech Inc.	Connection chauffe-eau piscine	783.82 \$
	Test de génératrice	114.98 \$
Jérôme Bélanger	Déneigement fossés	188.56 \$
Kenworth Québec inc.	Retour de pièces	-1 113.69 \$
Les Huiles Desroches inc.	Essence super	2 588.06 \$
	Mazout, factures février	1 972.99 \$

Magasin Coop La Paix	Eau pour pompier	43.74 \$
Martin Bastille inc.	Fer	936.84 \$
Michel Gamache & Frères inc.	Rempl. conduite principale rue des Artisans	7 238.96 \$
P/A G.G.M. Inc.Montmagny	Capteur, poulie tension	61.36 \$
	Dégraisseur, capteur	149.89 \$
Pavage Scellant Jirico	Asphalte de bris d'aqueduc	14 738.24 \$
Pièces & Acc.St-Jean Inc.	Pièces de freins, coupe-tube	239.80 \$
	Rallonge, porte-clé, tuyau vinyle	67.79 \$
	Écrous, ancre coinqueur, manchon, tuyau	64.15 \$
	Adapteur robinet, lame, socket, grinder	243.75 \$
	Peinture, colorant à peinture	182.72 \$
	Recharge manche	7.84 \$
	Chauffe-eau et accessoires	641.68 \$
	Lumière, chantepleur	57.41 \$
	Moulure de porte, sangle, patinette	91.06 \$
Plomberie Martin Pelletier	Chauffe-eau et acc. Pour installation	588.28 \$
Port-Joli Pièces Autos	Scellant, cric de remorque	91.65 \$
	Vis auto-perçante, peinture à machine	20.70 \$
	Bougies, connecteur, pointes, attaches	159.24 \$
	Ensemble taraud, raccord, tuyau, poignée	81.10 \$
	Roulements, tarauds, dégraisseur, douille	77.05 \$
	Antigel, filtre à huile, huile	272.27 \$
Sénéchal Portes de garage inc.	2 opérateurs de porte, voirie et incendie	10 499.83 \$
Service Routier Éric Robichaud	Pièces de freins, coupe-tube	1 264.47 \$
Soudure G & M St-Pierre	Fer	15.12 \$
Stéphane Pelletier Rénov. Loc.	Location pelle	344.93 \$
Usinage François Landry	Usinage	155.73 \$

**53 660.27 \$**

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR LE SERVICE INCENDIE**

Excavation Deave Caron	Location pelle pour feu parc indus.	1 149.75 \$
Griffunrie	Agrafeuse, couverture dossier	18.07 \$
Municipalité Saint-Aubert	Assistance incendie, 534 du Moulin	1 129.18 \$
	Assistance incendie, 922, de l'Église	455.06 \$
	Assistance incendie, 28, Joseph-Gagnon	1 277.53 \$
Municipalité Sainte-Louise	Assistance incendie, 28, Joseph-Gagnon	942.83 \$
Municipalité de L'Islet	Assistance incendie, 27 ave de Gaspé O	113.64 \$
	Assistance incendie, 726 ave de Gaspé O	139.42 \$
	Assistance incendie, 534 ch. du Moulin	358.78 \$
	Assistance incendie, 534 ch. du Moulin	268.86 \$
	Assistance incendie, 28 Joseph-Gagnon	1 810.20 \$
Novicom	Entretien radios, achat batteries	1 418.13 \$
Pièces d'autos GGM	Cadran à pression pour borne sèche	35.12 \$
Pièces & acc.St-Jean Inc.	Cadenas, robinet	73.38 \$
Thibault & Associés	Supports à lunette	181.66 \$
Ville de La Pocatière	Assist. incendie, 27 de Gaspé O, 2 avril	115.42 \$

**9 487.03 \$**

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR LES USINES DE FILTRATION ET D'ÉPURATION**

Automatisation JRT inc.	Ajuster échelle de lecture monochloramine	546.13 \$
CWA Mécanique de procédé	Réparation pompe Flygt, poste Transport	8 347.19 \$
Deschênes	Valve	87.38 \$
Entreprise Larry inc.	Entr.compresseur,sècheur,surpresseurs	2 728.04 \$
Javel Bois-Francis	Hypochlorite	287.33 \$
Messer Canada inc.	Frais d'établissement d'oxygène mai et juin	850.82 \$
Pièces et Acc. St-Jean inc.	Ancre de plomb, mèche à béton	21.47 \$
	Produits pour chasser les guêpes	14.94 \$

Prodécor S.V. inc.	Store vertical, toiles opaques	623.16 \$
Service Sanitaire L. Harton	Nettoyage station de pompage	543.26 \$

**14 049.72 \$**

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR LA BIBLIOTHÈQUE**

Bel Âge	Renouvellement d'abonnement	25.24 \$
Griffunrie	Fourniture de bureau	10.03 \$
Librairie Livres en Tête inc.	Achat de livres	105.84 \$
Rés biblio. Capital-Nationale	Frais pour livre abîmé	9.20 \$

**150.31 \$**

**TOTAL DES ACHATS: 121 953.12 \$**

#### **Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

\_\_\_\_\_  
Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

#### **4.2 Demandes adressées au conseil.**

155-07-2020

##### **Demande de Ras L'Bock.**

ATTENDU QUE la saison touristique 2020 s'annonce plus difficile que les années passées en raison des mesures de déconfinement liées à la COVID19;

ATTENDU QUE Ras L'Bock propose des allègements temporaires de la réglementation municipale concernant les bars et la consommation d'alcool dans la municipalité;

ATTENDU QUE les propositions visent la réglementation applicable à la circulation dans la rue des Pionniers Ouest ainsi que la consommation d'alcool dans les parcs publics;

ATTENDU QUE le conseil municipal n'entend pas fermer la rue des Pionniers Ouest à la circulation;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé  
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU MAJORITAIREMENT À 4 CONTRE 2

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli demande à la Sûreté du Québec de faire preuve d'une tolérance temporaire pour cet été quant à l'article 3 du règlement 677-11, visant la consommation d'alcool dans les endroits publics suivants, et ce, jusqu'à 23h00 :

-Parc des Trois-Bérets  
-Secteur du Quai

156-07-2020

##### **Demande de madame Louise Gravel.**

ATTENDU QUE l'entrée menant au quai est occupée par un stationnement de motos et que pour s'y rendre, les piétons doivent passer entre les motos;

ATTENDU QUE ce passage s'accompagne de vapeurs d'essence, fumée de cigarette et risques d'accidents pour les piétons;

ATTENDU QUE le stationnement principal près du quai peut accueillir à la fois les automobiles et les motos et que le stationnement au parc des Trois-Bérets est à proximité ;

ATTENDU QUE la présente demande vise à libérer complètement l'entrée menant au quai pour la rendre accessible uniquement aux piétons;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de mettre en place un corridor piéton visible entre la rue des Pionniers et la barrière du quai, de manière à mieux délimiter l'espace pour les motos et celui des piétons.

157-07-2020

**Demande du Parc nautique.**

ATTENDU QUE le Parc nautique compte élargir le stationnement actuel du côté Est et que pour se faire, de la pelouse doit être enlevée sans toucher aux arbres en place;

ATTENDU QUE ce terrain appartient à la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité autorise ces travaux dans le but d'élargir le stationnement actuel **pour les automobiles** sans toutefois enlever les arbres en place.

158-07-2020

**Demande de monsieur Steeve Villeneuve.**

ATTENDU QUE monsieur Villeneuve souhaite partager les frais visant le bornage et/ou piquetage et l'installation d'une clôture mitoyenne pour délimiter une partie du lot 3 873 032 appartenant à la municipalité;

ATTENDU QUE l'installation de cette clôture vise à réduire le problème de circulation la nuit liée au camping et feu à ciel ouvert sur le terrain municipal;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli n'entend pas partager les frais pour le bornage et/ou piquetage ainsi que pour l'installation d'une clôture.

159-07-2020

**Demande du comité du Père Noël 2020.**

ATTENDU QUE le comité du Père Noël 2020 désire tenir la journée du Père Noël le 13 décembre prochain selon la formule "service à l'auto" afin de respecter les directives de la santé publique advenant une deuxième vague de la COVID-19;

ATTENDU QUE l'année 2020 est difficile pour plusieurs commerces qui étaient déjà commanditaires par les années passées;

ATTENDU QUE le comité aimerait laisser un répit monétaire aux commerces;

ATTENDU QUE le comité demande à la municipalité une contribution de 4 200 \$ afin de faire vivre une belle expérience aux enfants tout en soulageant les commanditaires d'un engagement financier supplémentaire;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé  
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli versera un montant de 1 000 \$ pour la journée du Père Noël si celle-ci a lieu en décembre prochain.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

\_\_\_\_\_  
Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

160-07-2020

**Demande de madame Chantal Caron.**

ATTENDU QUE madame Caron prépare un projet déambulatoire multi disciplinaire de danse qui aura lieu sur le quai en septembre prochain;

ATTENDU QUE la présente demande vise l'utilisation d'une partie du quai pour la prestation et les répétitions ainsi que l'utilisation du parc des Trois-Bérets également;

ATTENDU QUE la présence des danseurs sur ces lieux sera principalement dans le jour pendant quelques journées en septembre;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : M. Richard Bernier  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli autorise l'utilisation du quai et du parc des Trois-Bérets pour le projet déambulatoire multi disciplinaire de danse à la condition qu'un horaire précis soit déposé à l'avance au directeur général.

**4.3 Correspondance.**

Le secrétaire-trésorier dépose la correspondance suivante :

Procès-verbaux

MRC de L'Islet

Session régulière du 11 mai 2020.

Invitations

Autres

CAB (Centre d'action bénévole des MRC de Montmagny-L'Islet

Remerciements pour contribution pour les festivités du 40<sup>ième</sup> anniversaire.

MRC de L'Islet

Projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement (SADRR) de la MRC de L'Islet modifiant certains périmètres

d'urbanisation, les usages autorisés dans certaines affectations ainsi que la carte des grandes affectations et certaines dispositions du document complémentaire.

Revue VieLien

Publication été 2020.

161-07-2020 **4.4 Inscription au congrès de la FQM 2020.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'inscrire madame Lyne Jacques et messieurs Richard Bernier, Anthony Hallé, Pierre Bussièrès et Normand Caron au congrès de la FQM du 24 au 26 septembre 2020 au Centre des congrès à Québec.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

162-07-2020 **4.5 Achat d'une station d'opération informatique pour l'usine d'eau potable.**

ATTENDU QUE l'ordinateur et le système en place éprouvent des difficultés dans leur fonctionnement depuis quelques mois;

ATTENDU QUE ces appareils informatiques datent d'environ 8 ans;

ATTENDU QU'il n'y a pas de redondance au niveau du contrôle informatique, soit la présence d'un deuxième ordinateur de contrôle;

ATTENDU QU'il y a des lacunes dans la génération des registres 4 heures exigée à l'article 22 (4<sup>e</sup> alinéa) du RQEP (Règlement sur la qualité de l'eau potable) et que ces registres sont obligatoires;

ATTENDU QU'il est essentiel d'avoir un système informatique fiable pour la transmission des alarmes en cas de problème à l'usine afin de maintenir une production constante et un réservoir d'eau potable rempli au maximum;

ATTENDU QUE la municipalité a requis de la compagnie **Automatisation JRT inc.** la production d'une offre de service pour **l'achat et l'installation** d'une nouvelle station d'opération informatique;

ATTENDU QUE l'offre de services reçue le 26 mai 2020 prévoit un montant de **29 245 \$** plus les taxes applicables;

ATTENDU QUE la compagnie **Automatisation JRT inc.** est une des seules dans la région qui peut faire une telle mise à niveau étant donné que le système comporte 3 logiciels qui doivent communiquer entre eux et que cette compagnie peut donner de l'assistance technique à distance très rapidement à la lumière des expériences antérieures;

ATTENDU QUE la production d'eau potable est une priorité et qu'il est dans l'intérêt de la municipalité, dans le contexte du règlement numéro 773-18 portant sur la gestion contractuelle, qu'un contrat soit octroyé à **Automatisation JRT inc.**, de gré à gré;

ATTENDU QUE la municipalité peut conclure de gré à gré tout contrat visé à l'un des paragraphes du premier alinéa de l'article 935 C.M., comportant une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique en vertu de l'article 935 C.M;

ATTENDU QUE le règlement 773-18 répond à un objectif de transparence et de saine gestion des fonds publics;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR                   Mme Lyne Jacques  
APPUYÉ PAR                            M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accepter l'offre de service de la compagnie Automatisation JRT inc. pour l'achat et l'installation d'une station d'opération informatique pour un montant total de **29 245 \$ plus les taxes applicables.**

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

163-07-2020    **4.6**    **Mandat à LCS dans le cadre du programme de gestion des actifs municipaux.**

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées afin d'obtenir une offre de service visant le nettoyage de certaines conduites sanitaires et pluviales ainsi que l'inspection télévisée dans le cadre du programme de gestion des actifs municipaux;

ATTENDU QUE la seule soumission reçue est celle de LCS au montant de 9 429 \$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR                   M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR                            Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accepter l'offre de service de la compagnie LCS pour le nettoyage de certaines conduites sanitaires et pluviales ainsi que l'inspection télévisée pour un montant total de 9 429 \$ plus les taxes applicables.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

164-07-2020    **4.7**    **Signature de l'avenant #1 avec le MTQ concernant l'entente de collaboration 201993.**

ATTENDU QUE la municipalité a signé l'entente de collaboration 201993 avec le ministère des Transports selon les modalités contenues dans la résolution 282-10-19;

ATTENDU QUE suite à l'adjudication du contrat, la soumission la plus basse et conforme comportait une dépense plus élevée que l'estimé initial contenu dans l'entente # 201993;

ATTENDU QUE l'avenant #1 répartit les engagements financiers de la façon suivante :

-MTQ	105 000 \$ plus taxes
-Municipalité	115 000 \$ plus taxes

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR	M. Richard Bernier
APPUYÉ PAR	M. Pierre Bussières
ET RÉSOLU UNANIMEMENT	

d'autoriser le maire et le directeur général à signer pour et nom de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli l'avenant #1 de l'entente 201993 avec le ministère des Transports.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

**5. URBANISME :**

165-07-2020 **5.1 Demande de permis pour le 141 avenue de Gaspé Ouest.**

ATTENDU QUE le propriétaire du 141 avenue de Gaspé Ouest a déposé une demande de permis pour la rénovation du bâtiment principal;

ATTENDU QUE les documents requis pour l'analyse du dossier ont été déposés par le demandeur;

ATTENDU QUE cette maison est située dans une aire présentant un intérêt esthétique et a été construite avant 1946;

ATTENDU QUE le projet vise à changer les portes et fenêtres de la résidence. Les fenêtres seront en pvc 4 et 6 carreaux, et la porte en acier avec l'allure de celle existante;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'autoriser l'émission du permis pour le projet de rénovation de la maison située au 141 avenue de Gaspé Ouest;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR	M. Richard Bernier
APPUYÉ PAR	M. Pierre Bussières
ET RÉSOLU UNANIMEMENT	

que le conseil municipal autorise l'émission du permis pour le 141 avenue de Gaspé Ouest afin de réaliser les rénovations visant à changer les portes et fenêtres de la résidence tel que présenté au comité consultatif d'urbanisme.

166-07-2020    **5.2    Demande de permis pour le 52 avenue de Gaspé Ouest.**

ATTENDU QUE le propriétaire du 52 avenue de Gaspé Ouest a déposé une demande de permis pour la rénovation du bâtiment principal;

ATTENDU QUE les documents requis pour l'analyse du dossier ont été déposés par le demandeur;

ATTENDU QUE cette maison est située dans une aire présentant un intérêt patrimonial et a été construite avant 1946;

ATTENDU QUE le projet vise à refaire le tablier et le garde de la galerie donnant sur la rue de L'Ermitage;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'autoriser l'émission du permis pour le projet de rénovation de la maison située au 52 avenue de Gaspé Ouest;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR                      Mme Lyne Jacques  
APPUYÉ PAR                                      M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le conseil municipal autorise l'émission du permis pour le 52 avenue de Gaspé Ouest afin de réaliser les rénovations visant à refaire le tablier et le garde de la galerie donnant sur la rue de L'Ermitage tel que présenté au comité consultatif d'urbanisme.

167-07-2020    **5.3    Demande de permis pour le 56 avenue de Gaspé Ouest.**

ATTENDU QUE le propriétaire du 56 avenue de Gaspé Ouest a déposé une demande de permis pour la rénovation du bâtiment principal;

ATTENDU QUE les documents requis pour l'analyse du dossier ont été déposés par le demandeur;

ATTENDU QUE cette maison est située dans une aire présentant un intérêt patrimonial et a été construite avant 1946;

ATTENDU QUE le projet vise une restauration complète de l'apparence extérieure en respectant l'architecture ancienne du bâtiment, soit :

- Refaire le recouvrement de la toiture avec une tôle à la canadienne de couleur grise.
- Refaire le recouvrement des murs en bardeaux de cèdre naturel.
- Remettre des ouvertures (fenêtres) 4 et 6 carreaux d'origine avec contre-fenêtre neuve.
- Le cadrage des portes et fenêtres respectera la volumétrie des maisons anciennes.

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'autoriser l'émission du permis pour le projet de rénovation de la maison située au 56 avenue de Gaspé Ouest;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR                      M. Anthony Hallé  
APPUYÉ PAR                                      M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le conseil municipal autorise l'émission du permis pour le 56 avenue de Gaspé Ouest afin de réaliser les rénovations visant une restauration complète de l'apparence extérieure en respectant l'architecture ancienne du bâtiment tel que présenté au comité consultatif d'urbanisme.

168-07-2020 **5.4 Demande de permis pour le 736 avenue de Gaspé Est.**

ATTENDU QUE le propriétaire du 736 avenue de Gaspé Est a déposé une demande de permis pour la rénovation du bâtiment principal;

ATTENDU QUE cette maison est située dans une aire présentant un intérêt esthétique et a été construite avant 1946;

ATTENDU QUE le projet vise à refaire le recouvrement extérieur en imitation de bardeaux de cèdre de type Novik shake ps de couleur similaire à celle existante et de changer les fenêtres par un modèle à battant similaire à celles existantes;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'autoriser l'émission du permis pour le projet de rénovation de la maison située au 736 avenue de Gaspé Est;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR M. Stanley Bélanger  
APPUYÉ PAR M. Pierre Bussières  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le conseil municipal autorise l'émission du permis pour le 736 avenue de Gaspé Est afin de réaliser les rénovations visant à refaire le recouvrement extérieur en imitation de bardeaux de cèdre de type Novik shake ps de couleur similaire à celle existante et de changer les fenêtres par un modèle à battant similaire à celles existantes tel que présenté au comité consultatif d'urbanisme.

## **6. VIE COMMUNAUTAIRE**

169-07-2020 **6.1 Camp d'été 2020.**

ATTENDU QUE dans le contexte de pandémie lié au COVID 19, une nouvelle consigne reçue le 3 juin dernier liée aux ratios d'enfants par moniteur permet dorénavant de former des groupes plus nombreux;

ATTENDU QU'après discussions sur les impacts découlant de cette nouvelle mesure, le conseil municipal estime que le camp d'été pourra non seulement accueillir plus de jeunes au camp, mais aussi permettre aux moniteurs et monitrices de travailler dans un environnement plus favorable et moins épuisant;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier  
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

de permettre la tenue du camp d'été 2020 selon les scénarios élaborés par la direction de la vie communautaire sur la base d'un camp à 4 jours par semaine.

D'abroger la résolution 148-06-2020.

170-07-2020 **6.2 Engagement de personnel au Domaine de Gaspé.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'engager les personnes suivantes au camp d'été selon l'horaire et les conditions établis:

Animatrices:

Margaux Boissinot  
Lauriane Grégoire  
Alicia Charrois  
Mara-Claire Cottinet  
Anouk Bélanger

Animatrice spécialisée:

Marie-Pier Lapointe

Assistante Sauveteur:

Marie-Jeanne Giasson

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU**

de majorer de 2 \$ l'heure, pour cette année, les animateurs(trices) ayant 4 ans d'ancienneté et plus.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

**7. AUTRES :**

171-07-2020 **7.1 Démission de madame Ginette Gauthier.**

ATTENDU QUE madame Gauthier a signifié à la municipalité qu'elle démissionne de son poste de brigadière scolaire qu'elle occupait depuis août 2011;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier  
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le conseil municipal accepte la démission de madame Gauthier et la remercie pour les 9 années de service au sein de sa municipalité.

172-07-2020 **7.2 Démission de monsieur Jean-Claude St-Pierre.**

ATTENDU QUE monsieur St-Pierre a signifié à la municipalité qu'il désire démissionner de son poste d'inspecteur agraire (conciliateur arbitre) pour lequel il a été nommé le 6 juillet 1987;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le conseil municipal accepte la démission de monsieur St-Pierre et le remercie pour ses 33 ans de service au sein de sa municipalité.

173-07-2020 **7.3 Étude sur les besoins des services incendies de la MRC de L'Islet.**

ATTENDU QUE des municipalités ont soulevé des préoccupations quant à leur situation sur le plan des ressources humaines de leur service incendie;

ATTENDU QUE suite aux préoccupations exprimées, le conseil de la MRC de L'Islet a décidé de piloter une démarche visant à analyser les besoins et définir, en accord avec les municipalités concernées, une formule concertée permettant de satisfaire, en tout ou en partie, ces besoins;

ATTENDU QUE la démarche ne concerne que les municipalités voulant explorer avec les autres municipalités des partenariats de partage de ressources, d'équipements ou d'outils de gestion au bénéfice de toutes les parties;

ATTENDU QUE pour faire partie de la démarche, les municipalités doivent adopter la présente résolution et que celle-ci engage ses représentants (es) à travailler dans une perspective visant à faire progresser le partenariat avec les autres municipalités ou à s'en retirer;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le conseil de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli souhaite participer à la démarche réunissant les municipalités voulant analyser l'opportunité de mettre en commun des ressources humaines, des équipements, des outils de gestion afin de répondre à leurs besoins et/ou optimiser leur service incendie.

**8. Période de questions.**

La séance se tenant à huis clos, les gens ont été invités à écrire leurs questions en lien avec l'ordre du jour. Aucune question n'a été adressée au conseil par courriel.

174-07-2020 **9. Clôture et levée de la séance.**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de lever la séance à 21:02 heures.

---

Normand Caron, maire

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

Je, Normand Caron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**ANNEXE**

**Sujets abordés lors de la période de questions :**

- Aucun sujet.